



Bulletin N° 09 - 11 mai 2021

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

### SOMMAIRE :

- **Mildiou :**

-**situation sur le terrain :** Pas de mildiou, mais présence de repousses sur une partie des tas de déchets non gérés ! Il est urgent de gérer les tas de déchets de pomme de terre !

-**Risques :** Réserve de spore faible sur l'ensemble des postes, seuil indicatif de risque non atteint.

- **Doryphores :** Premières sorties d'adultes observées sur repousses.

- **Le FMSE en pommes de terre (Erratum)**



Fontane plantée le 23 avril—stade points blancs—Premesques (59).

Photo : C.HACCART—CA59/62

**OBSERVATIONS :** 11 tas de déchets et 20 parcelles ont été observés cette semaine.

### SITUATION DANS LA PLAINE :

**Dans le Nord et le Pas de Calais,** depuis la semaine dernière les précipitations ont apporté de 2 à 28 mm selon les secteurs. La hausse des températures enregistrée depuis samedi a entraîné un net réchauffement des sols. En revanche, l'état de germination du plant a peu voire pas évolué depuis la semaine dernière. Dans les parcelles de variétés semi-tardives le stade des plants va de points blancs à germes de 5 cm avec présence de racinelles, y compris dans les parcelles plantées début avril.

Les parcelles levées ou en cours de levée sont très rares, seules quelques parcelles de variétés hâtives (souvent bâchées) plantées fin mars avec un plant bien préparé sont à l'émergence.

Les parcelles se salissent (adventices du stade fil blanc à cotylédons dans la plupart des cas). Les conditions météo des derniers jours ont permis d'humidifier la butte (selon les secteurs), les conditions sont propices à la réussite des désherbages.

**Dans les départements Picards,** Depuis une semaine, les buttes se sont bien réchauffées (Cf. photo en p 2: hausse de température de 5°C au cœur du tubercule entre le 3 et le 10 mai). A cet effet, les germes se sont bien allongés et la présence de racinelles est visible. Nous pouvons estimer une émergence des plantes courant semaine prochaine, selon les dates de plantations et les températures. A ce jour, 2 parcelles, secteur de Ponthoile (80) variété Perline plantée le 31 mars et Saint Christophe à Berry (02) variété Russet Burbank plantée le 6 avril, présentent un début de levée en parcelle.

**METEO :** D'ici à la fin de la semaine, la météo annonce une légère baisse des températures (15 à 16°C l'après midi), un vent faible et des averses fréquentes à compter de vendredi.



Markies plantée le 17 avril—Deulémont (59)

Photo : C.Haccart—CA59/62



Variété Colomba plantée le 1er avril, germes 8 cm—Villers Pol (59)

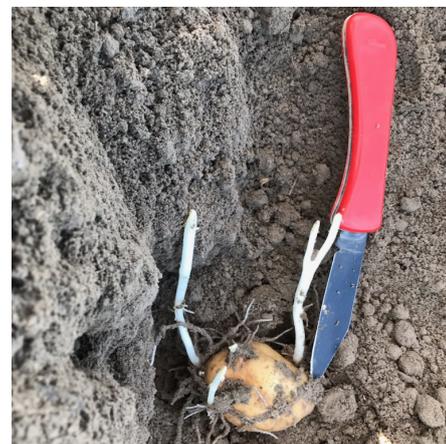
Photo : C.Gazet—CA 59/62



Fontane plantée le 24 avril—stade point blanc—  
Neuville St Vaast (62)  
Photo : C.Haccart—CA59/62



Fontane plantée le 8 avril—germes 5cm—Orchies  
(59)  
Photo : C.Haccart—CA59/62



Shepody plantée le 7 avril  
Photo : (S. Garson - Unéal)



Le 3 mai



Le 10 mai

Amandine plantée le 8 avril (secteur Ham—80)  
Photo : J. Aldebert—Pom Alliance



Le 3 mai

Le 10 mai

Gwenne plantée le 9 avril —secteur Estrées Mons  
Photo : Guy et Valentine—Ceta de Ham



Salissement en parcelle

Photo : T. Ricour—Coopérative de Vecquemont

## MILDIOU:

### **Situation sur le terrain**

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écartés de triage non gérés.

**Les repousses se développent sur une partie des tas de déchets non gérés.** Pour le moment, la végétation reste saine, les conditions climatiques n'ont pas été favorables au mildiou ces dernières semaines. La remontée des températures va favoriser la pousse et le développement rapide de la végétation sur les tas.

**N'attendez pas que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !**

#### **Dans les départements du Nord et du Pas de Calais,**

10 tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine, **la moitié des tas présente des repousses.**

Des tas de déchets avec présence repousses, saines pour le moment, sont présents à Bois Grenier, Frelinghien Verlinghem, Steenwerck et Bollezeele (59).

Des tas de déchets et d'écartés de triage sans végétation sont signalés à Saint Sylvestre Cappel, Hondeghem, eecke et Caestre (59)

#### **Dans les départements Picards,**

Un tas qui présente des repousses à Hangest en Santerre (80).



Tas de déchets non géré secteur Hangest en Santerre

Photo : (P. Monnier—Touquet Savour)



Tas de déchets non géré avec présence de quelques repousses à Bois Grenier (59)

Photo : CA 59/62

### **Situation au niveau du modèle Milèos®**

Depuis dimanche, les conditions météorologiques sont davantage favorables au mildiou.

Températures douces et longues périodes d'hygrométrie > 87% (pluies, averses orageuses, humidité dans l'air) ont constitué des conditions propices aux contaminations sur quelques postes dimanche et sur environ la moitié des postes météo lundi.

Néanmoins, étant donné que les réserves de spores sont au plus bas, ces conditions favorables n'ont pas entraîné de contaminations. Il n'y a donc eu aucun déclenchement du modèle et par conséquent aucun dépassement du seuil indicatif de risque ces derniers jours.

En revanche, sur ces postes où la météo était propice au mildiou, le cycle de la maladie a été réenclenché et l'on pourrait voir les réserves de spores augmenter dès la semaine prochaine si les conditions restent favorables à la maladie.

Nous ferons un point complet des risques mildiou poste par poste dans le prochain BSV.

# DORYPHORES

Les repousses de pommes de terre sont la cause de nombreuses problématiques pour l'ensemble des cultures régionales.

Elles représentent le principal réservoir de ravageurs (exemple avec le **doryphore**) et de pathogènes de la pomme de terre mais aussi des parasites du sol.

Des doryphores adultes sont observés en parcelles, sur repousses sur les secteurs de Cottenchy (80) et Saint Quentin (02).

Les quelques pluies survenues accompagnées de la remontée des températures ont été favorables à l'émergence des 1ers adultes. La présence de repousses est idéale pour qu'ils puissent s'alimenter et s'accoupler.

Les conditions climatiques passées et prévisionnelles, associées au contexte sanitaire de l'année dernière, laissent présager une campagne riche en ravageurs !



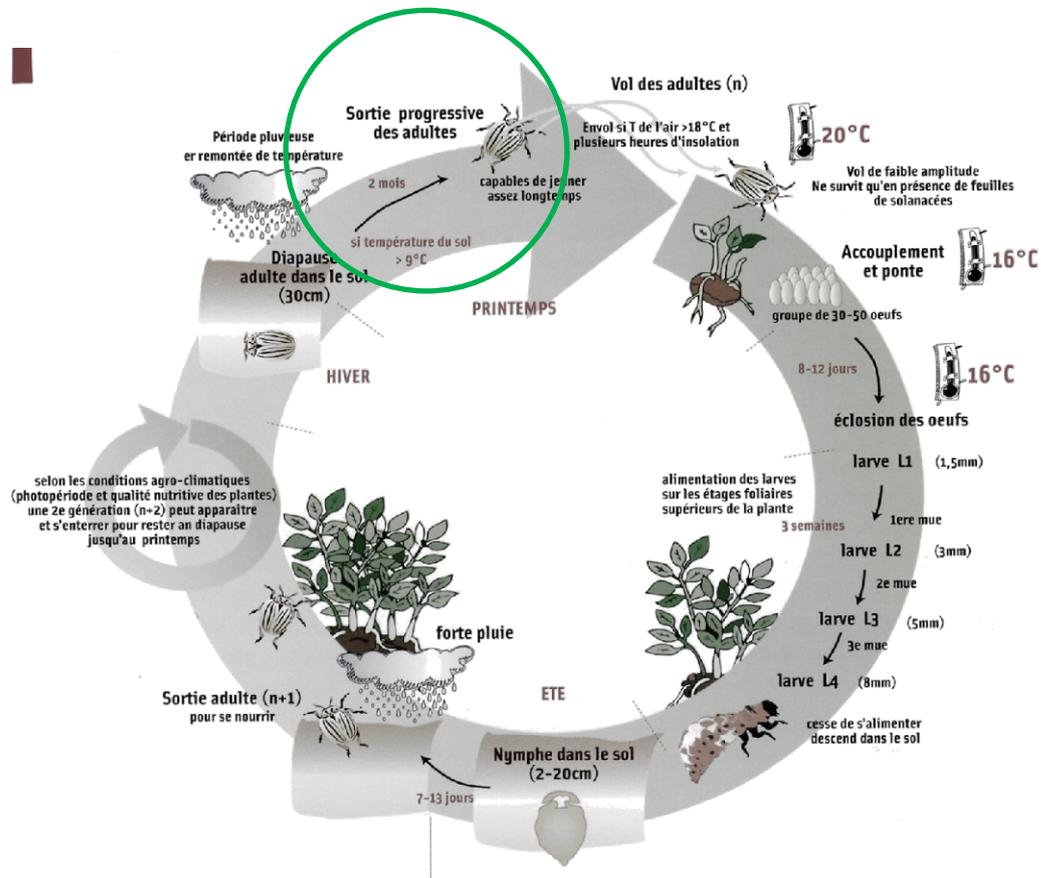
Doryphore adulte sur repousses en parcelle de maïs—Cottenchy (80)

Photo : (FREDON Hauts-de-France)



Doryphore adulte sur repousses — Secteur Saint Quentin (02)

Photo : (FREDON Hauts-de-France)



## LE FMSE EN POMME DE TERRE - ERRATUM

**Attention** : L'adresse email [fmse.pdt@aspdt.fr](mailto:fmse.pdt@aspdt.fr) a été piratée, nous l'avons par conséquent désactivée, merci de d'envoyer votre déclaration FMSE à la nouvelle adresse de l'ASPDT : [pdt@aspdt-fmse.fr](mailto:pdt@aspdt-fmse.fr)

Pour rappel, la déclaration peut être faite directement :

☒ **En ligne sur** : [http://www.producteursdepommesdeterre.org/ext\\_prod\\_login](http://www.producteursdepommesdeterre.org/ext_prod_login) (en vous connectant sur votre espace personnel, vous accédez au **formulaire de déclaration**)

**Simple et facile, cette télé procédure permet de s'affranchir du papier.** Pour cela, il vous suffit d'avoir votre numéro de SIRET et une adresse mail.

- **Etape 1** : Si vous vous déclarez pour la première fois, vous remplissez vos informations personnelles. Si vous vous êtes déjà déclaré(e), vous passez à l'étape 3
- **Etape 2** : Un mot de passe vous est envoyé par mail.
- **Etape 3** : Muni de votre mot de passe et de votre SIRET, vous aurez accès à l'extranet et vous pourrez déclarer vos surfaces.
- **Etape 4** : au niveau de l'ASPDT, votre affiliation sera confirmée dès validation de votre déclaration annuelle de surfaces et après règlement de la cotisation lors des livraisons.

☒ **Ou en remplissant le formulaire disponible sur le lien suivant** : [Formulaire FMSE ASPDT 2021](#) **avant de l'envoyer par email à l'adresse** : [pdt@aspdt-fmse.fr](mailto:pdt@aspdt-fmse.fr)

### Liens pratiques :

- **Site web FMSE** : <http://www.fmse.fr/sections/les-sections-specialisees/pdt/>
- **Espace extranet UNPT** : [http://unpt.fr/ext\\_prod\\_login](http://unpt.fr/ext_prod_login)
- **Formulaire de déclaration en ligne** : [http://unpt.fr/ext\\_prod/fi/surfaces](http://unpt.fr/ext_prod/fi/surfaces)
- **Formulaire FMSE 2021** : [http://unpt.fr/upload/fckeditor/Formulaire\\_FMSE-ASPDT\\_2021\(1\).pdf](http://unpt.fr/upload/fckeditor/Formulaire_FMSE-ASPDT_2021(1).pdf)
- **Guide FMSE 2021** : [http://unpt.fr/upload/fckeditor/Guide\\_FMSE\\_2021\(1\).pdf](http://unpt.fr/upload/fckeditor/Guide_FMSE_2021(1).pdf)

### Contact :

UNPT – Abdellatif CHERRARED

Tél : + 33 (0) 1.44.69.42.42

Portable : + 33 (0) 6.23.30.04.55

Courriel: [a.cherrared@producteursdepommesdeterre.org](mailto:a.cherrared@producteursdepommesdeterre.org)

Web: [www.producteursdepommesdeterre.org](http://www.producteursdepommesdeterre.org)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos® : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).